



pass sanitaire non merci !

Dans un relent autoritaire auquel il nous a presque habitué, le président de la république a décidé sans consultation et sans prévenir rien ni personne d'imposer dans des délais impossibles l'élargissement du pass sanitaire dans pratiquement tous les établissements recevant du public dont les établissements sportifs. À Paris, la DJS a attendu le tout dernier moment (mardi 20 juillet en fin de journée) pour donner ses consignes sans consultation des organisations syndicales : la vérification du pass des usagers devra se réaliser dès mercredi matin. Qui pour contrôler ? Les chefs d'établissements ou les ATIS qui ont déjà trop de tâches à accomplir (accueil, caisse, entretien, technique, sécurité ...) ? **La CGT dit NON !** De plus, de manière contraire au décret, la DJS invite à un contrôle visuel des attestations poussant ainsi les agents à l'illégalité.

Nous avons une proposition à faire à la ville de Paris : abaissez les FMI des établissements à 49 personnes et contournez le problème ! Les agents n'auront pas à réaliser ces tâches qui ne sont pas de leur ressort et les usagers auront plus de place durant leur pratique sportive !

Nous ne sommes pas contre la vaccination,
mais restons fortement attachés aux libertés individuelles.